

L'HEBDO DISCIPLINAIRE

Communiqué du 06 mai 2022

La commission de discipline du jeudi 05 mai 2022 a notamment prononcé les sanctions suivantes, suivant les Statuts et Règlements Généraux :

18 mois de suspension pour 1 Joueur

Tentative de brutalité, comportement intimidant et menaçant, comportement grossier/injurieux envers un officiel

12 mois de suspension dont 3 avec sursis pour 1 Joueur

Tentative de brutalité envers un officiel, avec arme par destination (ballon)

8 mois de suspension dont 2 avec sursis pour 1 joueur-entraîneur

Geste obscène, hors rencontre, aggravé par le fait d'être éducateur et par la répétition des propos

6 mois de suspension pour 1 Joueur

Bousculade envers un officiel

6 mois de suspension pour 1 dirigeant

Comportement obscène envers un officiel, hors rencontre, aggravé par le fait d'être le Président du club

10 matches de suspension pour 1 joueur

Comportements grossier/injurieux, intimidant/ menaçant envers un officiel pendant une rencontre, sanction aggravée par le fait qu'il est instigateur de l'arrêt du match

